

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	226 102		226 102	100,00	202 024	100,00	24 078	11,92	
Chiffres d'Affaires Nets	226 102		226 102	100,00	202 024	100,00	24 078	11,92	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			4	0,00	10	0,00	-6	-59,99	
Total des produits d'exploitation (I)			226 106	100,00	202 033	100,00	24 073	11,92	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			26 385	11,67	23 448	11,61	2 937	12,53	
Impôts, taxes et versements assimilés			39 503	17,47	46 087	22,81	-6 584	-14,28	
Salaires et traitements			13 936	6,16	13 378	6,62	558	4,17	
Charges sociales			50 703	22,42	48 479	24,00	2 224	4,59	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			87 394	38,65	71 558	35,42	15 836	22,13	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			10	0,00	10	0,00		0,00	
Total des charges d'exploitation (II)			217 931	96,39	202 961	100,46	14 970	7,38	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 175	3,62	-928	-0,45	9 103	980,93	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			180 867	79,99	182 611	90,39	-1 744	-0,95	
Total des produits financiers (V)			180 867	79,99	182 611	90,39	-1 744	-0,95	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			11 232	4,97	12 293	6,08	-1 061	-8,62	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			11 232	4,97	12 293	6,08	-1 061	-8,62	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			169 636	75,03	170 318	84,31	-682	-0,39	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			177 810	78,64	169 390	83,85	8 420	4,97	

MABEMA

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges			57 628	28,53	-57 628	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)			57 628	28,53	-57 628	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 727	0,76			1 727	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 727	0,76			1 727	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 727	-0,75	57 628	28,53	-59 355	-102,99
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	603	0,27	9 621	4,76	-9 018	-93,72
Total des Produits (I+III+V+VII)	406 973	180,00	442 272	218,92	-35 299	-7,97
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	231 493	102,38	224 875	111,31	6 618	2,94
RÉSULTAT NET	175 480	77,61	217 397	107,61	-41 917	-19,27
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

MABEMA
SAS au capital de 87 787 euros,
immatriculée au RCS de SALON-DE-PROVENCE sous le numéro 479 949 026,
dont le siège social est situé : 4 RUE DE VIENNE, ZONE INDUSTRIELLE LES ESTROUBLANS, 13127
VITROLLES

TEXTE DE LA RÉSOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

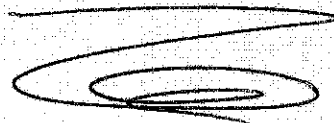
L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 175 480,19 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 175 480,19 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 1 359 014,37 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Président



Certifié conforme

PETITE ENTREPRISE AYANT UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

JE SOUSSIGNÉ

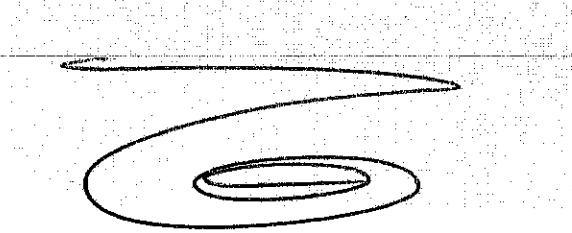
Monsieur Benoit ZOZOR, agissant au nom et en ma qualité de Président de la société MABEMA, SAS au capital de 87 787 euros, immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 479 949 026, dont le siège social est situé : 4 Rue de Vienne, 13127 VITROLLES.

DÉCLARE

Que, concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Commissaire aux comptes a certifié les comptes sans réserve.

Fait à CANNES, le 30/06/2024

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line through it, and a smaller, more complex scribble below it.

MABEMA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

MABEMA

SAS au capital de 87 787 €
4 rue de Vienne
13127 VITROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

A l'assemblée générale de la société MABEMA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MABEMA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MABEMA à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables, sont pertinents.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.



**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Caluire, le 13/06/2024

Le Commissaire aux comptes

SAFIGEC AUDIT

William FABRE



MABEMA

4 RUE DE VIENNE

13127 VITROLLES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	42 600	38 876	3 724	0,15	10 564	0,45
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	366 000		366 000	15,20	366 000	15,76
Constructions	2 074 372	948 297	1 126 075	46,75	648 698	27,93
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 550	1 208	2 342	0,10		
Immobilisations en cours					460 058	19,81
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	418 478		418 478	17,37	418 478	18,02
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 905 000	988 381	1 916 619	79,58	1 903 798	81,98
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	17 382		17 382	0,72	16 319	0,70
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	39 600		39 600	1,64	434	0,02
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 017		9 017	0,37		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 753		9 753	0,40	3 784	0,16
. Autres	294 571		294 571	12,23	287 495	12,38
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	121 281		121 281	5,04	110 231	4,75
Charges constatées d'avance	333		333	0,01	292	0,01
TOTAL (II)	491 936		491 936	20,42	418 554	16,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 396 937	988 381	2 408 556	100,00	2 322 353	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 87 787)	87 787	3,64	87 787	3,78
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	176 000	7,31	176 000	7,58
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 779	0,36	8 779	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 183 534	49,14	966 137	41,60
Résultat de l'exercice	175 480	7,29	217 397	9,36
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 631 580	67,74	1 456 100	62,70
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	650 233	27,00	738 476	31,80
. Découverts, concours bancaires	129	0,01	128	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	9 964	0,41	9 340	0,40
. Associés	34 048	1,41	78 048	3,36
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 813	2,36	2 785	0,12
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	4 387	0,18	6 058	0,26
. Etat, impôts sur les bénéficiaires			9 621	0,41
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 280	0,34	3 826	0,16
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	588	0,02	6 402	0,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	624	0,03		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	11 909	0,49	11 569	0,50
TOTAL (IV)	776 976	32,26	866 253	37,30
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 408 556	100,00	2 322 353	100,00